



# L'ESTIVAL DE « GROSBREUIL » - 85-VENDEE-

**DERNIER WE DE LA SAISON : « 29-30 AOUT 2026 »  
DD/DH-MX DE P12 A R4 - SENIORS & VETERANS (A PARTIR DE V4)**

## RÈGLEMENT PARTICULIER

**A-1** : Le tournoi est ouvert aux joueurs(es) licenciés à la Fédération Française de Badminton. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBAD.

**A-2** : Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.

**A-3** : Le GEO du tournoi est M. Frédéric JOORIS et le Juge Arbitre principal du tournoi est Mme Emeline JOORIS. Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.

**A-4** : Tout participant doit être licencié et en règle avec la FFBAD pour la saison en cours et ne devra pas faire l'objet d'une suspension en cours. Le tournoi est ouvert aux hommes et femmes des catégories suivantes : de Minime à Vétéran et limité aux classements allant de P12 à R4, pour les tableaux de DH et DD, tableaux seniors et tableaux vétérans spécifiques prévus par catégorie d'âges et niveaux proches

Les paires de doubles (Mx/DH/DD), comptant des joueurs NC seront acceptées dans la limite des places disponible ; Les joueurs concernés seront classés et pris par ordre de leur CPPH, ou bien placés en liste d'attente

**A-5** : Programme de la compétition :

Samedi 29 Aout : DH et DD, Séniors et Vétéran

Dimanche 30 aout : Tableaux de Mixte, Séniors et Vétéran

La date limite d'inscription est fixée au **10/08/2026**, prise en compte du CPPH : **18/08/2026**.

Les droits d'engagements sont définis ainsi : 15€ pour un tableau, et 20€ pour 2 tableaux, dont 1€ de droit d'entrée dans les 2 cas.

Les inscriptions se feront uniquement sur EBAD/BADNET. Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone.

Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par classement, puis par ordre d'arrivée des inscriptions.

Clause d'annulation du tournoi :

Au 15/07, et en-dessous de 40 paires inscrites (80 joueurs), le tournoi sera annulé

**A-6** : Les tableaux seront constitués de façon à répartir les joueurs(ses) dans différents tableaux en fonction de la côte CPPH. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre joueurs, avec un ou deux sortants selon le nombre d'inscrits, ou poule unique.

Les cotes du CPPH des joueurs(ses) seront prises en compte pour la constitution des tableaux, en date du **18/08/2026 (J-14)**

**A-7** : Pour tous les tableaux compétition se déroulera en poules de 3, 4 puis en élimination directe, ou bien en poule unique de 4,5,6 joueurs maximum. Le tirage au sort est fixé au **20/08/2026 (J-8)**.

**A-8** : Les convocations seront mises en ligne sur BADNET et envoyées par mail, entre-le **22/08** et **25/08/2026 (J-4) au plus tard**. Dans l'intérêt de la compétition et des compétiteurs, des modifications pourront y être apportées jusqu'à la veille du tournoi.

**A-9** : Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout(e) joueur(se) doit être présent(e) 45 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée.

**A-10** : Tous les joueurs devront pointer leur présence à l'aide de l'application EBAD depuis leur mobile ; Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le Juge Arbitre.

**A-11** : Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au Juge Arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

**A-12** : Le temps d'échauffement sera de trois minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participant(e)s sur le terrain. Le temps de repos entre deux matchs est de vingt minutes minimums. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressé(e)s.

**A-13** : Tout volant touchant le plafond ou la structure du gymnase (panier de basket, éclairage, etc..) sera compté let au service, faute en cours d'échange, y compris les filins existants.

**A-14** : Tous les joueurs devront se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.

**A-15** : Les volants utilisés en cas de désaccord seront des volants plumes de marque RSL TOURNEY N°4 homologués par la FFBAD. Des volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.

**A-16** : Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.

**A-17** : Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs(ses) appelé(e)s pour un match, leurs coachs (deux maximums par joueur), les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge Arbitre.

**A-18** : Tous les matchs seront en auto-arbitrage, sauf dérogation décidé par le JA.

**A-19** : Les vainqueur(e)s et finalistes de chaque tableau seront récompensé(e)s après la fin de leur série (petite finale comprise) et dans la limite d'une heure après le dernier match de la série. Les places de 3<sup>e</sup> seront récompensées dans les poules uniques de 6 joueurs et plus.

**A-20** : Chaque participant(e) inscrit(e) ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le plus tôt possible le club organisateur de sa non-participation. Il devra obligatoirement adresser les pièces justificatives de son forfait sur EBAD, et/ou par mail au juge arbitre dans les 24h, OU BIEN dans les cinq jours, qui suivent la fin de la compétition, à la Ligue de Badminton des Pays de Loire : [forfait@badminton-paysdelaloire.fr](mailto:forfait@badminton-paysdelaloire.fr) ou bien [clot@badminton-paysdelaloire.fr](mailto:clot@badminton-paysdelaloire.fr)

Le remboursement de l'inscription sera accordé pour un forfait justifié sur la base du tableau (pas de remboursement du droit d'entrée). Sans justificatif le joueur s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive, selon la circulaire 3.4 du Guide du Badminton.

**A-21** : Le Club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition, aussi bien à l'intérieur du gymnase ou sur les espaces extérieurs (parking).

**A-22** : Des photos et/ou vidéos peuvent être prises pendant la compétition. Le Club Organisateur est libre de les utiliser pour sa promotion ou de la communication interne, sauf avis contraire signalé par les personnes photographiées.

**A-23** : Le présent règlement sera accessible dans la salle le jour de la compétition, par affichage papier ou QR CODE. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

